Restauration du syndicalisme allemand

Autor(en): **Tarnow, Fritz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **38 (1946)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-384486

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Restauration du syndicalisme allemand

Par *Fritz Tarnow*

Les erreurs commises par les vainqueurs de la première guerre mondiale ont largement contribué à l'effondrement de la malheureuse République de Weimar et à l'avènement du national-socialisme. Dès le début, on a trop négligé la coopération du mouvement syndical, facteur de démocratie et de progrès social. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, on a recherché de préférence l'appui des milieux capitalistes et réactionnaires qui, sous des étiquettes diverses, sous la houlette des nazis en dernier lieu, ont été les fossoyeurs des libertés allemandes.

Les vainqueurs d'aujourd'hui sauront-ils prévenir la répétition de ces fautes? Cette fois encore, aucune solution du « problème allemand » — et du problème européen par conséquent — n'est possible si les puissances occupantes ne s'appuient pas sur les forces ouvrières; seul un mouvement ouvrier *fort* peut garantir une réintégration pacifique de l'Allemagne que l'on ne saurait effacer de la carte du monde, dans la communauté économique, politique et sociale.

Les erreurs commises jusqu'à maintenant sont déjà assez graves pour entraîner quelque jour de tragiques conséquences: Quand les vainqueurs se rendront à l'évidence que l'on ne peut occuper et maintenir un pays dans un état permanent de sujétion sans se ruiner soi-même, financièrement et moralement, sans ruiner aussi son crédit moral. Et ce jour-là, si l'on persévère dans cette voie, on enregistrera avec effroi l'absence des forces constructives dont on aura déraisonnablement empêché l'expansion, sous l'empire de préjugés, de ressentiments d'ordre politique ou social ou encore par une fausse conception du besoin de sécurité. Cet avertissement s'adresse tout particulièrement aux puissances occidentales.

Pour ce qui a trait à l'U. R. S. S., il faut reconnaître, encore que ses méthodes ne soient pas toujours les nôtres, qu'elle sait exactement ce qu'elle veut (et c'est décisif aujourd'hui), qu'elle a d'emblée suivi une ligne de conduite claire et nette alors que les puissances occidentales retombent dans leurs anciens errements, ont manifesté à l'égard des travailleurs et de leurs organisations la même attitude incertaine, la même méfiance qu'autrefois.

Un jour viendra où l'on tentera de définir les responsabilités, de préciser les causes des erreurs — dont bon nombre sont irréparables — qui ont été commises dès le début de l'occupation; l'article de Tarnow fournira alors de précieuses indications. Il a été rédigé, au cours de l'été dernier, par l'un des militants les plus autorisés du syndicalisme allemand de l'entre-deux-guerres. Dans l'intervalle, nous avons constaté un changement d'attitude réjouissant des puissances occidentales, de l'Angleterre en particulier. Ces puissances paraissent s'être enfin décidées à pratiquer la politique qu'elles eussent dû suivre dès le commencement, et qui eût alors été infiniment plus efficace qu'aujourd'hui. L'envoi d'imprimés à destination de la zone britannique est désormais autorisé. Les premiers organes syndicaux dignes de ce nom commencent à paraître. Récemment, l'Office britannique de contrôle pour l'Allemagne et l'Autriche a pris contact avec l'Union syndicale suisse et l'a invitée à mettre

à sa disposition un certain nombre de numéros de la « Gewerkschaftliche Rundschau ». Il va sans dire que cette documentation peut jouer un rôle éminemment utile en Allemagne, où il faut recommencer par l'a b c. En bref, on admet toujours plus la nécessité du syndicalisme. C'est ce qui ressort notamment des déclarations faites par le président de la Commission britannique de la main-d'œuvre devant le Comité central et la Commission exécutive des syndicats allemands de la zone britannique: le Gouvernement britannique, a-t-il dit, considère que le moment est venu de laisser les syndicats se développer librement, sans intervention des autorités militaires. Ces dernières se borneront à exercer un contrôle et à donner aimablement les conseils qu'elles jugeront nécessaires. De surcroît, le gouvernement militaire consultera les syndicats avant de modifier les normes appliquées en matière de salaires. *R.*

Le 2 mai 1933, des bandes de S. A. ont envahi les bureaux des syndicats, dont les fonctionnaires furent jetés dans les camps de concentration et remplacés par des suppôts du régime. Quant aux organisations, elles ont été maintenues, mais rattachées au Front allemand du travail. Par la terreur, les membres ont été contraints de payer leurs cotisations.

Le mouvement syndical illégal, dirigé par Wilhelm Leuschner, avait mis sur pied, en prévision d'un renversement du régime hitlérien, un programme de reconstruction impliquant la transmutation du Front allemand du travail en une fédération des syndicats libres. L'organisation technique et administrative devait être maintenue et les fonctionnaires nazis remplacés par des syndicalistes sûrs. C'était le moyen le plus simple de restaurer le syndicalisme libre. Il eût été, en effet, infiniment plus long de recommencer par le début, à la base.

Si l'on a choisi la solution la plus simple, ce n'est pas seulement pour des raisons d'ordre syndical, mais aussi pour des motifs de nature politique. Lors des discussions qui ont eu lieu au sein du mouvement de la résistance, le problème syndical a joué un rôle important. Il ne faisait aucun doute que le régime démocratique devant succéder au national-socialisme ne pouvait s'imposer qu'à la condition de s'appuyer avant tout sur les forces ouvrières, sur le mouvement syndical en particulier. La dictature hitlérienne avait entièrement détruit les partis sur lesquels repose normalement le régime démocratique. Il aurait donc fallu attendre que ces partis se fussent reconstitués, ce qui eût exigé passablement de temps. Or, les milieux de la résistance estimaient que le nouveau régime devait s'appuyer dès le début sur un mouvement populaire fortement organisé. Il va de soi que seuls les syndicats pouvaient entrer en ligne de compte.

Mais la réussite de ce plan impliquait un soulèvement armé du peuple allemand avant la défaite finale. Ce soulèvement n'a pas eu lieu. La conspiration du 20 juillet 1944, qui avait été préparée de longue main et dont les ramifications s'étendaient très loin, échoua; ses chefs, dont Wilhelm Leuschner, furent pendus.

La guerre continua jusqu'à l'écrasement du régime et de l'Allemagne. L'Etat, les administrations publiques, la vie économique, l'ordre social, tout sombra dans le chaos. Toutes les organisations et formes d'organisation furent atomisées par cet effondrement; ce qu'il en restait fut interdit. Les vainqueurs, pour des raisons militaires ou par besoin de sécurité, pour prévenir une « Résistance » nazie, prirent toutes les mesures propres à accélérer ce processus de désorganisation.

On pouvait d'ailleurs prévoir que l'occupant n'autoriserait qu'avec hésitation la reconstitution de partis politiques. En revanche, on avait espéré qu'il se montrerait plus tolérant à l'égard du mouvement syndical. Les premières ordonnances promulguées par les Alliés dès leur entrée en Allemagne — c'est-à-dire quelques mois avant la capitulation — semblaient conforter cet espoir. Pour ce qui a trait au syndicalisme, l'ordonnance du général Eisenhower, du 15 décembre 1944, stipulait ce qui suit:

> Dès que les circonstances le permettront, les travailleurs allemands seront autorisés à se grouper en syndicats démocratiques. Le Front allemand du travail et toutes les autres organisations nationales-socialistes sont immédiatement dissous. Toutes les formes de libre organisation des forces économiques et des travailleurs sont autorisées dans la mesure où elles n'accusent pas de tendances politiques ou paramilitaires. Le rétablissement du droit fondamental d'association, supprimé par les nazis, donnera aux travailleurs la possibilité de conclure des contrats collectifs avec les employeurs.

Mais lorsque l'occupation fut devenue complète, les espoirs caressés par les militants quant à la reconstruction du mouvement syndical se révélèrent prématurés. Les autorités militaires locales avaient seules la compétence d'autoriser ou d'empêcher la constitution de syndicats. Des syndicats locaux ont été interdits sous prétexte d'activité « politique », simplement parce qu'ils avaient décidé de coopérer à la distribution des denrées alimentaires, ou encore parce que leurs membres avaient arraché, dans les rues, les plaques portant les noms des chefs nazis pour les remplacer par les appellations d'autrefois! Au début, seuls les syndicats locaux étaient autorisés. Il leur était interdit de constituer un cartel local ou de nouer des relations avec les organisations du voisinage. La première phase de la restauration a donc été placée sous le signe de la décentralisation.

En juillet 1945, le général Eisenhower signa une ordonnance relative à l'élection des membres des conseils d'entreprise. En novembre, le gouvernement militaire allié donna aux autorités administratives des instructions concernant la reconstruction du mouvement syndical; il en ressortait que l'élection des conseils d'entreprises était considérée comme la première phase de cette restauration, laquelle devait s'opérer dans l'ordre suivant:

1re phase: Les ouvriers et les employés choisissent parmi leurs collègues, et dans chaque entreprise, les membres du conseil d'entreprise.

2e phase: Les membres des conseils d'entreprise d'une branche ont la faculté de se réunir sur le plan local et de choisir dans leur sein un comité chargé de constituer un syndicat local. Ce comité est autorisé à recruter des membres préalablement à la constitution du syndicat.

3e phase: Lorsque les travaux préparatoires sont terminés, le comité peut être autorisé à convoquer une assemblée des membres ainsi recrutés. L'assemblée peut décider de constituer un syndicat local, dont elle désigne le comité.

4e phase: Dans les localités où plusieurs syndicats ont été constitués, ceux-ci peuvent être autorisés à constituer un cartel syndical.

5e phase: Dans les districts où plusieurs cartels syndicaux exercent leur activité, ils peuvent être autorisés à constituer un cartel de district.

6e phase: Les divers cartels de district d'une zone peuvent être autorisés à préparer la création d'une union syndicale englobant toutes les organisations de la zone.

7e phase: Lorsque des unions syndicales auront été constituées dans toutes les zones, elles pourront demander au gouvernement militaire l'autorisation de se fédérer en une union des syndicats de toutes les zones.

Les syndicats n'étaient pas libres de passer d'un échelon à l'autre; dans chaque cas d'espèce, ils devaient demander l'autorisation de l'organe militaire compétent. Cette procédure compliquée visait à un double but: tout d'abord, la restauration du mouvement syndical devait s'opérer par « en bas »; il s'agissait, de plus, en obligeant les travailleurs à participer à de nombreuses élections, de les réhabituer au fonctionnement de la démocratie. C'est aussi la raison pour laquelle le mandat des membres des conseils d'entreprise fut limité à trois mois (au lieu d'un an autrefois).

On peut évidemment se demander s'il était opportun de soumettre des hommes majeurs à un tel « drill » démocratique. On peut penser que rien n'était plus propre à freiner l'élan spontané des travailleurs vers l'organisation syndicale. La collision de cette volonté spontanée de reconstruction et de cet esprit bureaucratique devait provoquer des conflits. En effet, il était tout naturel que, dans chaque localité ou district de quelque importance, les travailleurs commencent par créer un comité syndical central, généralement composé de militants qui avaient poursuivi illégalement leur action sous la dictature nazie et qui avaient maintenu entre eux des relations suivies en vue de la libération. Il est tout aussi naturel que ces militants aient immédiatement tenté de créer

des organisations dans les localités voisines. Mais c'était, paraît-il, un essai de restauration « par en haut », ce qui était strictement illicite! Au cours des premiers mois de l'occupation, les interdictions succédèrent aux interdictions, ce qui ne contribua guère à améliorer les rapports entre les travailleurs et l'occupant.

Mais la vie étant toujours plus forte que le règlement, on aboutit tacitement, de part et d'autre, à des compromis: les autorités militaires fermèrent un œil et les syndicats, de leur côté, s'appliquèrent à respecter les ordonnances, en apparence du moins. A Hambourg, par exemple, où les travailleurs avaient constitué douze syndicats d'industrie et une organisation d'employés, les militants décidèrent de créer un cartel syndical et de nommer un comité syndical pour le district de Hambourg. L'autorité militaire répondit par une interdiction. Le comité se donna alors le titre de « Commission administrative des syndicats libres de Hambourg »... et il fut reconnu par la puissance occupante; depuis lors, tous deux coopèrent en parfaite harmonie.

Un autre exemple, celui du Wurtemberg, montre quel rôle essentiel jouent encore les différences d'« interprétation ». Immédiatement après l'entrée des troupes françaises à Stuttgart, les militants syndicaux constituèrent un comité syndical sous la présidence de Markus Schleicher, jusqu'en 1933 vice-président de la Fédération allemande des travailleurs du bois. Le 27 avril, une délégation du comité se présenta devant le commandant des troupes d'occupation pour demander l'autorisation de constituer des syndicats. Le commandant refusa, mais octroya au comité les pouvoirs nécessaires pour remplacer les fonctionnaires nazis des assurances sociales et de l'Office du travail qui avaient abandonné leurs fonctions; il l'autorisa également à remplacer dans les entreprises les membres nazis des conseils d'entreprise par des antifascistes. Il n'en maintint pas moins l'interdiction de créer des syndicats. Le 8 mai, le commandant des troupes françaises convoqua le comité et l'invita à coopérer à l'extension de l'Office du travail. Le comité demanda l'autorisation de s'adjoindre de nouveaux membres afin d'être à même d'accomplir cette tâche; il réitéra sa requête relative à la constitution de syndicats. Une fois encore, le commandant la repoussa en ajoutant cependant qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce que le comité s'élargît par cooptation et prît le nom d'« Union syndicale du Wurtemberg ». L'Union syndicale du Wurtemberg fut donc constituée le 11 mai, avec la coopération d'anciens militants des syndicats chrétiens-sociaux et des syndicats jaunes « Hirsch-Dunckersch ». C'est véritablement l'union syndicale la plus curieuse qui ait jamais existé: elle se compose uniquement d'une tête, d'un comité qui n'a pas le droit de recruter des membres. C'est proprement la réfutation par l'absurde du principe de la reconstitution par « en bas ». Trois mois plus tard, les Américains ayant succédé aux Français, la création de syndicats locaux fut enfin autorisée.

Il est très probable que ce freinage systématique de la restauration du syndicalisme a été, dès le début, l'un des éléments de la politique d'occupation; les autorités craignaient qu'un syndicalisme croissant trop rapidement n'échappât à leur contrôle. Mais la reconstruction syndicale a été entravée bien davantage encore par la multiplicité des formes d'organisation provoquée par cette réglementation bureaucratique. En effet, en l'absence de toute centrale syndicale, de toute directive, de tout contact avec les organisations des localités voisines, la formation des syndicats locaux fut entièrement laissée au hasard et à l'imagination des militants. Les uns créèrent des syndicats d'industrie, les autres des organisations professionnelles, sans parler des difficultés qui s'opposaient à la délimitation des domaines de recrutement. Dans certaines localités même, on se contenta de mettre sur pied un syndicat groupant les ouvriers et employés de toutes les branches. Il est néanmoins réjouissant de constater que, nulle part, on n'a tenté de reconstituer des syndicats confessionnels ou d'obédience politique.

Le principe du syndicat unique a soulevé quelque émoi au sein du mouvement syndical international. Au cours de l'automne 1945, une délégation syndicale britannique s'est rendue en zone anglaise pour se faire une idée des progrès de la reconstruction syndicale. L'application du principe du syndicat unique leur donna un véritable choc. Saisis par le contraste entre la souplesse du syndicalisme britannique, qui repose avant tout sur la diversité des syndicats locaux et l'« hypercentralisme » du syndicat unique, nos camarades anglais en conclurent que les militants allemands étaient encore dangereusement infectés par le « virus totalitaire ». Rentrés en Angleterre, ils adressèrent une lettre aux militants allemands en les invitant instamment à prendre pour modèle le système britannique d'organisation! Ils avaient simplement oublié qu'en Angleterre, la constitution de syndicats n'est soumise à aucune prescription militaire.

Non, ce n'est pas à un reste de « virus totalitaire » qu'il faut attribuer la formation de syndicats uniques. Aussi longtemps que la structure économique de l'Allemagne restera mouvante, celle du syndicalisme restera sujette à maintes fluctuations. Il est donc naturel que l'on tente tout d'abord de rassembler les travailleurs dans une organisation générale et que l'on diffère encore la création de fédérations professionnelles. Notons aussi que, pour l'instant, la nécessité de créer des fédérations ne se fait pas encore sentir étant donné que les conditions de travail et de salaires sont fixées par l'occupant et ne sont pas réglées par contrats collectifs. Le travail syndical doit se concentrer sur des tâches d'ordre général, des tâches qui sont du ressort non pas des fédérations, mais de l'organisation centrale. De surcroît, la pénurie de locaux, de matériel de bureau, de fonctionnaires, commande la concentration la plus poussée.

Les militants syndicaux de vieille date savent bien que le syndicat unique n'est qu'une solution provisoire et qu'il faut jeter dès maintenant les bases du syndicalisme de demain. L'évolution est assez avancée dans les zones américaine et anglaise pour que l'on puisse créer des unions syndicales de zone. D'ores et déjà, des conférences syndicales zonières se sont réunies avec l'assentiment du gouvernement militaire, en mars à Hanovre (zone britannique) et en avril à Francfort-sur-le-Mein (zone américaine); chacune de ces conférences a désigné une commission chargée de mettre sur pied un schéma d'organisation. Les difficultés sont grandes. Comme nous l'avons dit, les formes d'organisation sont multiples et chacune d'elles a des partisans convaincus qui voudraient l'imposer aux autres. De nombreux et difficiles ajustements sont nécessaires si l'on veut prévenir un dangereux morcellement.

Il est probable que, dans les deux zones, on optera pour la fédération d'industrie et que l'on créera des organisations spéciales pour les employés, les techniciens, les cadres. Un compromis avec le principe du syndicat unique est concevable; il a d'ailleurs été réalisé au Wurtemberg et dans de nombreuses localités. Il s'agit d'un système fixant les mêmes statuts pour toutes les fédérations affiliées, une cotisation et une caisse uniques, cette dernière gérée par l'Union syndicale et ses cartels. Pour le reste, les fédérations affiliées restent autonomes. Pour reprendre l'exemple de l'Union syndicale du Wurtemberg, les membres payent leurs cotisations à la caisse centrale, laquelle prend à sa charge les dépenses d'administration des syndicats et des cartels locaux; les excédents sont affectés à un fonds de réserve en vue de la reconstitution des institutions de prévoyance. Le comité de l'Union syndicale ne cache pas que cette solution ne peut être que provisoire et que les fédérations devront recouvrer leur indépendance financière dès qu'elles seront en mesure de conclure des contrats collectifs, de conduire des mouvements de salaire ou de créer des institutions de prévoyance.

Dans les deux zones, les dirigeants du mouvement syndical sont presque tous d'anciens fonctionnaires syndicaux; ils sont relativement âgés. Quant aux militants d'âge moyen, la plus grande partie d'entre eux sont encore prisonniers. Les jeunes doivent apprendre l'a b c du syndicalisme. En zone britannique, le comité central est composé par les collègues Franz Spliedt, Hambourg, Albin Karl, Hanovre, et Hans Böckler, Cologne. En zone américaine, la direction du mouvement est assumée par les collègues Markus Schleicher, Stuttgart, ancien vice-président de la Fédération des travailleurs du bois, Gustave Schiefer, Munich, ancien secrétaire du cartel syndical local. La zone française (Wurtemberg du Sud et pays de Bade méridional) est peu industrialisée. Le mouvement syndical n'a jamais été très puissant dans cette région. Jusqu'il y a peu de temps, le gouvernement militaire français avait interdit toute activité syndicale. A la suite des changements qui

sont intervenus dans le haut commandement, la situation s'est améliorée.

En zone russe, l'évolution s'est engagée dès le début dans d'autres voies. Le 10 juin 1945, le maréchal Schukov promulgua une ordonnance qui, contrairement à celle du général Eisenhower interdisant toutes les organisations politiques, autorisait la création et l'activité de partis antifascistes. « La population travailleuse a le droit de se grouper en syndicats libres. » Il va bien sans dire que l'occupant a favorisé les groupements communistes sur le plan politique comme sur le plan syndical.

Préalablement à l'ordonnance du 10 juin, une commission syndicale de huit membres s'était constituée à Berlin; elle comprenait quatre communistes, deux socialistes, un chrétien-social et un représentant de la tendance Hirsch-Dunckersch. Ce dosage ne correspondait nullement à l'opinion véritable des travailleurs de Berlin. Toutes les élections libres qui ont eu lieu à cette époque et depuis lors dans les grandes entreprises de la région berlinoise ont donné de fortes majorités socialistes; les communistes sont toujours restés en minorité. Le 17 juin, cette commission convoqua à l'Hôtel de Ville de Berlin, en présence de représentants des autorités militaires russes, l'assemblée constitutive de l'Union des syndicats libres d'Allemagne. Simultanément, l'assemblée décida de créer treize fédérations d'industrie et une organisation pour chacune des activités et professions suivantes: personnel des services publics, employés de commerce, techniciens et personnel des cadres, personnel des théâtres, artistes et musiciens. Les communistes s'entendirent à renforcer leur influence en se réservant les fonctions de président et de secrétaire général de la nouvelle Union syndicale.

Les finances sont centralisées. Les cotisations sont versées directement à la caisse centrale, laquelle couvre les dépenses des dix-sept fédérations et de leurs sous-fédérations et sections. Comme l'organisation centrale, chacune des fédérations a un comité central et des commissions locales et régionales. Financièrement dépendantes de la centrale, elles ne jouissent que d'une autonomie très relative. Tandis qu'en zone occidentale le système du « syndicat unique » et de la centralisation financière peut être considéré comme un état de choses provisoire, il n'en va pas de même en zone russe, du moins tant que les dirigeants actuels resteront en fonction.

Sur le papier, l'interdiction de créer des organisations centrales était également applicable à la zone russe. En droit, l'Union des syndicats libres d'Allemagne ne pouvait donc pas étendre son activité au delà de la région berlinoise. Mais, en fait, le gouvernement militaire soviétique n'a nullement empêché le comité central de fonder des organisations locales dans toutes les localités et d'en prendre la direction. L'appareil strictement centralisé du Parti communiste de la zone russe a rendu d'excellents services.

On sait que la région berlinoise est divisée en quatre zones et soumise à un Conseil interallié de contrôle, au sein duquel la question syndicale a provoqué à plusieurs reprises de vives discussions. Les Américains et les Anglais refusèrent de reconnaître le comité central et l'Union des syndicats libres d'Allemagne parce qu'à leur avis cet organisme n'avait pas été élu librement. Les Russes opposèrent à cet argument que des élections avaient eu lieu ultérieurement dans les entreprises et que les travailleurs avaient confirmé les membres du comité dans leurs fonctions. Les Anglo-Saxons rétorquèrent que l'on avait remis aux travailleurs des listes imprimées d'avance et que les votes avaient eu lieu à main levée. Aucun accord n'intervint au sein du Conseil allié de Berlin. En novembre 1945, le Conseil supérieur de contrôle allié décréta que tous les dirigeants des syndicats devaient être élus au scrutin secret.

A la suite de cette décision, les syndicats de Berlin furent obligés de procéder à des élections au bulletin secret. Elles eurent lieu en janvier 1946; les travailleurs furent invités à désigner en même temps les délégués au congrès syndical de la zone russe. Les communistes et les socialistes s'entendirent pour établir une liste commune avec le même nombre de candidats pour chacun des deux partis. Il s'agissait d'affirmer, de cette manière, la « volonté d'unité » des masses travailleuses. Les deux partis coordonnèrent leur propagande électorale; ils invitèrent les travailleurs à déposer dans les urnes les listes « unifiées » et à renoncer à tout panachage. Cependant, à la veille de la consultation ouvrière, le journal communiste changea brusquement d'attitude et prétendit que nombre de candidats socialistes qui figuraient sur les listes étaient des ennemis acharnés de l'« unité ouvrière ». Le jour des élections, les communistes, en recourant à la « propagande chuchotée », donnèrent à leurs membres l'ordre de rayer les candidats socialistes.

Relevons que les autorités militaires avaient toutefois interdit de mentionner sur les listes l'appartenance politique des candidats, de sorte qu'il était impossible de distinguer les communistes des socialistes. L'ingéniosité et la passion politique aidant, on trouva un procédé « technique » pour tourner cette difficulté: tous les numéros pairs étaient communistes et tous les numéros impairs socialistes.

Cette manœuvre électorale était si inattendue que l'on ne disposait plus du temps nécessaire pour y parer. Le gros des socialistes suivit loyalement le mot d'ordre et ne donna pour ainsi dire aucun coup de crayon pour ne pas rompre l'« unité ouvrière ». Quant aux communistes, ils biffèrent tous les numéros impairs. Bien qu'en minorité, ils s'assurèrent plus des deux tiers des délégués au congrès syndical tout en sauvant les apparences de la démocratie. De cette manière, les dirigeants communistes purent manœuvrer le congrès comme ils l'entendaient. Ils jugèrent cependant opportun de renoncer à la majorité absolue au sein de la commission syndicale, laquelle fut composée de 14 communistes,

de 13 socialistes et de 4 représentants de l'Union démocratique-chrétienne. Les communistes purent renoncer d'autant plus facilement à la majorité absolue qu'ils détenaient déjà toutes les positions-clés et qu'à la rigueur ils pouvait s'appuyer sur la puissance occupante.

Les militants des zones occidentales suivent avec inquiétude l'évolution du syndicalisme en zone russe. Ils souhaitent la restauration d'une seule centrale syndicale libre pour toute l'Allemagne. Mais c'est aussi le but visé par l'Union des syndicats libres (d'obédience communiste). Comment concilier des conceptions aussi opposées? Dans les zones occidentales, les militants sont persuadés que le syndicalisme est et doit être le fondement le plus sûr de la démocratie, l'instrument le plus efficace de la rééducation du peuple allemand. La démocratie telle qu'elle est conçue en zone russe n'a rien de commun avec les principes en honneur dans les zones occidentales et dans les pays démocratiques.

L'aggravation du conflit qui sépare le Parti socialiste et le Parti communiste constitue une autre source d'inquiétude. Les méthodes auxquelles on a recouru, en zone russe, pour imposer la fusion et l'« unité » ont dissipé les derniers espoirs que l'on nourrissait encore dans les zones occidentales au sujet d'une entente librement consentie entre les deux partis, lesquels sont désormais en guerre ouverte. Les communistes tenteront, c'est évident, de miner les positions des socialistes et les syndicats offriront un terrain propice à cette manœuvre. Mais ces problèmes ne sont pas encore actuels. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de remédier à l'état d'épuisement physique et psychique des masses travailleuses, peu propre à la restauration d'une activité syndicale normale, sans compter que nos efforts sont entravés par le manque de locaux.

On ne possède pas encore de renseignements exacts au sujet des effectifs syndicaux. Les militants qui travaillent au regroupement des organisations locales ne possèdent pas de données complètes. On évalue à 1 200 000 le nombre des syndiqués dans la zone anglaise et à un peu moins d'un million en zone américaine. L'Union des syndicats de la zone soviétique annonce des effectifs de 2 millions de membres, dont 410 000 pour la région berlinoise. On dispose d'une statistique exacte pour Hambourg; en juin, les treize syndicats de la région hambourgeoise groupaient:

Transports et services publics	33 843
Métallurgistes	26 639
Employés	26 507
Cheminots	14 903
Ouvriers de fabrique	12 040
Ouvriers du bâtiment	11 691
Ouvriers de l'alimentation	7 000
Ouvriers du bois	3 710
Arts graphiques	2 993

Personnel des hôtels et restaurants . . .	2 357
Ouvriers agricoles	1 989
Ouvriers du tabac	977
Ouvriers de l'habillement	891
Total	145 540

A la même époque, on comptait 50 000 syndiqués à Kiel et 35 000 à Lubeck. La population est de 22 millions d'habitants en zone britannique, de 17,5 millions en zone américaine et de 21 millions en zone russe.

Au cours de leur première année d'activité, les syndicats ont donc organisé près de 4 millions de travailleurs; c'est un succès considérable si l'on songe aux difficultés que les militants ont dû affronter. L'activité économique est encore presque entièrement paralysée; une faible partie seulement de la population est normalement occupée. Une forte proportion de la main-d'œuvre masculine est encore prisonnière à l'étranger. Les installations industrielles ont été détruites en grande partie et celles qui sont intactes ne peuvent pas être utilisées au maximum de leur capacité. Selon les statistiques publiées par les autorités américaines d'occupation, l'industrie ne travaillait, en avril 1946, qu'à raison de 20% en moyenne de l'ancienne capacité de production. Voici les moyennes atteintes dans diverses branches: charbonnages 95%, ateliers pour la réparation des locomotives 65%, usines à gaz 58%, usines d'électricité 48%, production des matériaux de construction 20%, industrie de transformation du bois et industrie textile 17%, industrie électrotechnique 15%, aciéries 13%, construction de machines 10%, céramique 5%.

Ces chiffres montrent aussi qu'une petite partie seulement des travailleurs sont occupés dans leur profession. La plupart d'entre eux sont affectés à des travaux publics. Aucun d'eux, pour ainsi dire, ne sait s'il retrouvera un emploi dans le métier qu'il a appris. Il est bien évident que cette incertitude freine la reconstruction syndicale.

Dans les circonstances actuelles, les syndicats ne sont pas encore en mesure d'assurer des avantages tangibles à leurs membres. Ils n'ont aucune possibilité d'influencer les conditions de travail; les divers occupants leur interdisent toute activité dans ce domaine. Les moyens financiers sont encore insuffisants pour alimenter des institutions de prévoyance. En conséquence, l'adhésion au syndicat est, bien plus que par le passé, un acte de solidarité, l'affirmation de la fraternité ouvrière. Il est exact que la population allemande est en proie à l'apathie. Mais comment pourrait-il en aller autrement dans ce désert de ruines, dans cette misère, dans cette atmosphère de désespérance lourde qu'aucun rayon d'espoir n'illumine encore? Il est donc d'autant plus remarquable que, dans un temps aussi court, quatre millions d'hommes et de femmes aient affirmé leur solidarité et leur foi en l'avenir par leur adhésion au syndicalisme.

La reconstruction du mouvement syndical allemand s'opère dans les conditions les plus difficiles, dans un pays dont l'économie est ruinée, où le niveau de vie n'atteint même plus le minimum vital, où l'on a perdu tout espoir de revivre un jour dignement. Les autorités d'occupation ne laissent aux syndicats qu'une bien faible marge de liberté; l'action quotidienne est souvent entravée, voire réduite à néant par le bureaucratisme des fonctionnaires étrangers, lesquels, sans contact aucun avec la population et ses besoins, méfiants, n'ont aucune compréhension pour les nécessités du syndicalisme.

Les militants, qui portent l'entière responsabilité de la reconstruction syndicale, affrontent jour après jour des problèmes dont la plupart paraissent insolubles. Ils partagent les dures conditions d'existence du peuple allemand. Sous-alimentés, logés dans des caves ou dans des ruines, insuffisamment vêtus, ils accomplissent une tâche qui, même dans des conditions normales, serait exténuante. Il faut beaucoup d'idéalisme et de courage pour supporter cette existence sans faiblir, il faut croire au triomphe final de l'idéal pour lequel on lutte. Ces militants sont d'autant plus dignes d'estime qu'ils travaillent avec des moyens de fortune. Le papier, les machines à écrire, les locaux, etc., font défaut; remplacer un crayon constitue un problème.

Quelles que puissent être les difficultés, l'idéalisme et le courage des militants, les progrès considérables qui ont été réalisés en si peu de temps, l'élan des travailleurs, tout cela permet d'espérer et, plus encore, de *croire* que le peuple allemand trouvera en lui-même la force de créer une Allemagne nouvelle, une Allemagne démocratique et pacifique où régnera la justice et où l'homme retrouvera enfin sa dignité.

La Croix-Rouge internationale dans la zone russe

Après des pourparlers prolongés, les autorités soviétiques ont donné l'autorisation au comité international de la Croix-Rouge d'entreprendre une action d'une certaine envergure dans la zone d'occupation russe en Allemagne.

Le comité international et la commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale y ont intéressé plusieurs donateurs qui ont fourni les apports suivants: Don irlandais: sucre et lait condensé; Croix-Rouge sud-africaine: médicaments, soupes, caramels vitaminés, savon, etc.; commission mixte de secours: médicaments et jouets; différentes sociétés de Croix-Rouge de l'Empire britannique: vitamines D; Union internationale de secours aux enfants: lait con-